

PROCEDURE A SUIVRE OBLIGATOIREMENT POUR UN CHANGEMENT DE CLUB

- 1- Avant de pouvoir solliciter une demande licence dans son nouveau club il est obligatoire d'informer, à l'aide du document joint, son ancien club de sa décision.
- 2- Une Copie du formulaire de changement de club devra être remise au nouveau club.
- 3- Un club qui sollicitera une licence pour un pêcheur arrivant d'un autre club devra obligatoirement joindre à sa demande de licence la copie du document de changement de club.
- 4- En aucun cas un club ne peut s'opposer au départ d'un licencié en fin d'année.
- 5- Toute demande de licence frauduleuse sera transmise à la commission de discipline.



FORMULAIRE DE CHANGEMENT DE CLUB

A adresser au Président de son club

NOM :-----

Prénoms :-----

Adresse complète :

Licence N° :-----

Club :-----

CD :-----

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous informer de ma décision de changer de club pour la saison -----
(année).

(Date et signature obligatoire)

1 copie de ce formulaire doit être remise au nouveau club qui le joindra obligatoirement à la demande de licence.